



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/029/>

**COMITE TECHNIQUE LOCAL 20 OCTOBRE 2016**  
**2ème CONVOCATION**  
**DECLARATION LIMINAIRE**

Madame la Présidente,

Ultra minoritaire, imposée à coups de 49.3, la loi « Travail » détruit des droits collectifs et accroît les inégalités ainsi que la précarité, notamment des jeunes, dans la continuité du pacte budgétaire européen et du « pacte de responsabilité ».

L'inversion de la hiérarchie des normes concernant dans un premier temps, le temps de travail et la poursuite des travaux de réécriture du Code du travail, s'inscrivent dans une destruction programmée des conventions collectives de branches par le transfert de pans entiers du droit du travail et de la négociation collective au niveau de l'entreprise.

La remise en cause du rôle de la branche, celle de droits individuels acquis, la remise en cause des majorations des heures supplémentaires, les facilitations des licenciements, l'affaiblissement de la médecine du travail sont au cœur de ce texte.

**Force Ouvrière** poursuit son combat contre ce texte, y compris sur les aspects juridiques, constitutionnels, conventionnels et réglementaires.

**Force Ouvrière** revendique l'abrogation de cette loi inacceptable.

Non content d'avoir imposé la Loi Travail contre l'avis de syndicats représentants plus de la majorité des salariés, et contre l'opinion de près de 70 % des citoyens, le gouvernement entend maintenant en étendre les effets à la Fonction Publique.

Ainsi, afin de justifier une évolution, selon lui nécessaire de la Fonction Publique, il vient de saisir le CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental) qui devra rendre ses conclusions pour la fin de l'année.

Dans le même temps, une situation quasi préélectorale amène les futurs candidats, ou plutôt les candidats à la candidature, à tous les excès en termes de propositions concernant le devenir de la Fonction Publique.

Ils se livrent en effet, à ce sujet à une sorte de concours Lépine tant en matière de réforme du statut que de suppressions d'emplois dans le cadre d'une compétition malsaine dépourvue de sens.

**F.O.-DGFIP** condamne ces attaques incessantes contre les fonctionnaires, et considère que les gouvernements devraient véritablement s'interroger sur leur degré de responsabilité, au regard de la contestation d'une certaine forme d'État de droit et du basculement d'une partie de la population vers les extrêmes.

Comment, en effet, restaurer la confiance du peuple dans nos institutions dès lors que les représentants de l'État sur le terrain sont sans cesse stigmatisés, et livrés à la vindicte de l'opinion publique ?

Dans un tel contexte et fidèle à ses principes, **FO** ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion des diverses élections politiques, en particulier pour les premiers et deuxièmes tours des élections présidentielles.

C'est là une position dictée, comme chaque fois, par notre conception exigeante de l'indépendance syndicale, ce qui est tout à fait compatible avec l'expression de nos analyses, positions et revendications.

À la DGFIP, si la perspective de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source a conduit, dans un premier temps, les politiques à modérer le niveau de leur proposition de réductions d'effectifs, il s'avère que le chiffre annoncé au Comité technique ministériel du 4 octobre 2016 de 1815 suppressions d'emplois, dépasse de loin les premières annonces, ramenant ainsi la modération prévue au rang de symbole.

En réponse à notre opposition à cette réforme, le Directeur Général avait laissé entendre que ce pourrait être l'occasion de rompre avec le cercle vicieux des suppressions d'emplois, sans toutefois estimer convenable de livrer la teneur de ses différents entretiens avec le Ministre.

Le résultat est malheureusement dans la continuité et il est loin d'être convenable pour les personnels : 1815, c'est Waterloo, morne plaine, alors que l'on nous avait presque promis le soleil d'Austerlitz. Une fois encore la DGFIP va être mise à contribution pour supporter plus de 60 % des suppressions d'emplois de la Fonction Publique de l'État !!

Notons au passage que ce chiffre de - 1815 emplois est corrigé par + 199 apprentis en 2016 et 2017 qui apparaissent comme des recrutements, alors même que ce procédé est strictement interdit par le Code du Travail pour les entreprises privées.

Pour **F.O.- DGFIP** ces recrutements d'apprentis ne sont pas des créations d'emplois d'agents des Finances Publiques, et nous considérons que ce sont bien 1815 emplois qui seront supprimés en 2017.

Ces suppressions emplois auront à nouveau des effets très négatifs sur l'exercice des missions et les conditions de travail des personnels, et puisque nous évoquons l'épopée napoléonienne, cela pourrait même ressembler à la « Bérézina » !!

Dans le droit fil de ses lignes directrices et comme palliatif au manque de personnel, le Directeur Général fait décliner par ses Directeurs départementaux, la poursuite d'une concentration excessive du réseau, mesures uniquement dictées par la contrainte budgétaire, au mépris des besoins réels des contribuables et usagers.

Afin de faciliter ce mécano de réorganisations, fusions, suppressions, et après avoir commis une première remise en cause des règles de gestion stabilisées en 2012, la Direction Générale passe désormais en force en imposant aux agents subissant des restructurations, la mutation d'office pour raisons de service, c'est inacceptable !!

Pour **F.O.- DGFIP**, toutes ces mesures relèvent directement d'une politique d'austérité qui se décline aussi sur le volet rémunération et perspectives de promotions des agents.

Concernant les rémunérations ce ne sont pas les 1,2 % de revalorisation du point d'indice en 6 ans, ni la mise en œuvre de PPCR, dont, chaque jour, les agents mesurent le leurre, qui vont contribuer à les remotiver.

Concernant l'ordre du jour de ce Comité technique, il s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre de la déclinaison locale des pseudos lignes directrices du Directeur Général, et pour marquer leur totale opposition à ce projet mortifère, les 3 organisations FO – Solidaires -CGT avaient boycotté votre première convocation, Madame La Présidente.

Conformément à l'objectif national du Directeur Général consistant à dissuader l'utilisateur de se rendre aux guichets de la DGFIP, vous allez mettre en place l'expérimentation de l'accueil sur rendez vous, système inspiré du dispositif pratiqué notamment à la CAF et dont les enquêtes de satisfaction démontrent des retombées peu probantes.

Pour **F.O.- DGFIP**, il va s'agir d'une contrainte à la fois pour les usagers mais aussi pour les agents d'accueil, car Madame la Présidente comment allez vous organiser l'articulation de l'accueil actuel qui découle des engagements du Guichet Fiscal Unique et l'accueil sur rendez vous dont il faudra déterminer la pertinence au cas par cas ?

Pour **F.O. DGFIP**, il ne s'agit pas d'une expérimentation, mais bien d'un nouvel outil pour réduire encore d'avantage l'offre de service public aux usagers.

L'autre expérimentation, emblématique des lignes « directrices » du Directeur Général est celle consistant à mettre en place une cellule d'aide au réseau et désigné sous l'acronyme SAR.

Au passage nous relevons que cet acronyme est aussi utilisé dans l'aéronavale pour désigner des opérations de sauvetage... Pour FO DGFIP, ce dispositif risque fort de devenir un Système d'Accélération des Restructurations.

Comme nous l'avons indiqué le 26 septembre dernier au Directeur Général Adjoint Monsieur MAZAURIC, **F.O.- DGFIP** n'est pas, par principe opposé, au soutien au réseau dans le cadre d'une demande croissante des services en matière de soutien technique et d'expertise.

En revanche, et en ce qui concerne le SAR, nous considérons que cette expérimentation de back office SPL vise clairement à impacter toutes les missions dans un processus d'industrialisation des dépenses et des recettes et à transformer les Trésoreries de proximité en coquille vide.

Par la suite et à n'en pas douter, l'administration n'aura guère d'états d'âmes pour impacter de nouvelles suppressions d'emplois sur ces structures rendues exsangues de missions.

Pour **F.O.- DGFIP** la mise en place de ce dispositif, sous couvert d'aide au réseau préfigure une organisation généralisée du réseau de la DGFIP faite de travail à distance à partir de services et d'agents spécialisés sur des processus de travail industriel.

Concernant les autres points à l'ordre du jour de ce CTL, nous développerons en séance nos positions et revendications ainsi que nos questions diverses.

Madame la Présidente, les personnels en ont assez d'être exemplaires et de voir leur administration traitée de non prioritaire budget après budget.

Ils sont déçus, amers, démotivés et excédés... !!!

**F.O.- DGFIP** appelle à construire et élever le rapport de force pour engager la riposte et la mobilisation la plus forte, seule à même de faire reculer les initiateurs de tous les projets visant à démanteler la DGFIP.

Dans cette optique, **F.O.-DGFIP29** s'inscrit d'ores et déjà dans le cadre de l'appel intersyndical national visant à faire du 15 novembre 2016 une journée de grève et de mobilisation massive à la DGFIP.